

Appel à solidarité pour les 4 condamné.e.s pour la destruction de la maquette de la maxi-prison



Durant l'été 2014, le terrain du Keelbeek à Haren (Bruxelles) est occupé par des opposant.e.s au projet de Maxi-Prison. Sur ces 18 hectares de terre agricole et de nature, l'Etat rêve en effet de construire la plus grande prison de Belgique. L'occupation, surnommée **ZAD du Keelbeek**, a pour but de défendre cet espace vert menacé par le béton et de stopper l'extension du parc carcéral prévue par le gouvernement fédéral.

Le 20 mai 2015 a lieu l'audience publique de la commission de concertation concernant la maxi-prison. Le même jour, une quinzaine de zadistes décident d'exprimer leur opposition en manifestant dans la Régie des bâtiments. Dénouement imprévu : la maquette de la maxi-prison est détruite durant l'action.

Suite à cette manifestation, une enquête est ouverte par le parquet et 4 personnes, pourtant non-impliquées dans la destruction, se retrouvent devant les tribunaux.

Le 19 février 2016, sans même avoir pu identifier les auteurs de la destruction, le tribunal correctionnel condamne les 4 personnes à 10 mois de prison avec 3 ans de sursis pour "destruction de bien mobilier en bande".

Le 18 avril 2018, le verdict est confirmé par la cour d'appel de Bruxelles

Le 1er octobre 2021, le tribunal prononce le verdict pour le volet civil de l'affaire. Les 4 militant.e.s sont condamné.e.s à rembourser 43.000 euros à la Régie des bâtiments, propriétaire de la maquette détruite.

Ce verdict arbitraire et douloureux conclut 6 années de procès et confirme la stratégie répressive de L'Etat : frapper lourdement quelques opposant.e.s pour faire peur à tous les autres et tenter d'étouffer toute contestation.

Seule une réponse collective et solidaire permettra de contrer la stratégie répressive de L'Etat. Les 4 condamné.e.s ne sont pas seul.e.s, illes peuvent compter sur notre soutien.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre solidarité financière.

Toute contribution est la bienvenue.

Brique par brique
Mur par mur
Construisons la solidarité
Et détruisons toutes les prisons !

Numéro de compte bancaire

BE66 5230 4745 8943

soutien procès maquette

Le comité de soutien aux 4 condamné.e.s (Infos: soutienmaquetteprison@riseup.net)

Appel à solidarité pour les 4 condamné.e.s pour la destruction de la maquette de la maxi-prison



Durant l'été 2014, le terrain du Keelbeek à Haren (Bruxelles) est occupé par des opposant.e.s au projet de Maxi-Prison. Sur ces 18 hectares de terre agricole et de nature, l'Etat rêve en effet de construire la plus grande prison de Belgique. L'occupation, surnommée **ZAD du Keelbeek**, a pour but de défendre cet espace vert menacé par le béton et de stopper l'extension du parc carcéral prévue par le gouvernement fédéral.

Le 20 mai 2015 a lieu l'audience publique de la commission de concertation concernant la maxi-prison. Le même jour, une quinzaine de zadistes décident d'exprimer leur opposition en manifestant dans la Régie des bâtiments. Dénouement imprévu : la maquette de la maxi-prison est détruite durant l'action.

Suite à cette manifestation, une enquête est ouverte par le parquet et 4 personnes, pourtant non-impliquées dans la destruction, se retrouvent devant les tribunaux.

Le 19 février 2016, sans même avoir pu identifier les auteurs de la destruction, le tribunal correctionnel condamne les 4 personnes à 10 mois de prison avec 3 ans de sursis pour "destruction de bien mobilier en bande".

Le 18 avril 2018, le verdict est confirmé par la cour d'appel de Bruxelles

Le 1er octobre 2021, le tribunal prononce le verdict pour le volet civil de l'affaire. Les 4 militant.e.s sont condamné.e.s à rembourser 43.000 euros à la Régie des bâtiments, propriétaire de la maquette détruite.

Ce verdict arbitraire et douloureux conclut 6 années de procès et confirme la stratégie répressive de L'Etat : frapper lourdement quelques opposant.e.s pour faire peur à tous les autres et tenter d'étouffer toute contestation.

Seule une réponse collective et solidaire permettra de contrer la stratégie répressive de L'Etat. Les 4 condamné.e.s ne sont pas seul.e.s, illes peuvent compter sur notre soutien.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre solidarité financière.

Toute contribution est la bienvenue.

Brique par brique
Mur par mur
Construisons la solidarité
Et détruisons toutes les prisons !

Numéro de compte bancaire

BE66 5230 4745 8943

soutien procès maquette

Le comité de soutien aux 4 condamné.e.s (Infos: soutienmaquetteprison@riseup.net)